



Plateforme des organisations de la société civile pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE)

Déclaration des organisations de la société civile centrafricaine, membres de la plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) sur la Pandémie de COVID-19 et la mise en œuvre des différents processus en lien avec la gouvernance forestière et climatique.

Bangui, République centrafricaine, le 21 juillet 2020

La République centrafricaine (RCA) comme tous les autres pays du monde est confrontée depuis plusieurs mois à la pandémie de COVID-19. Le Gouvernement centrafricain a pris une série de mesures et poursuit ses efforts afin de lutter contre cette maladie.

Cependant, cette crise sanitaire ne doit pas mettre à mal les engagements de la République centrafricaine (RCA) à l'amélioration de la bonne gouvernance des ressources naturelles à travers des réformes inclusives notamment l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) dans le cadre du plan d'action FLEGT (Application des réglementations forestières, Gouvernance et Echanges commerciaux), la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts (REDD+), l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail ou Convention relative aux peuples indigènes et tribaux ainsi que la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national (CDN). Les OSC membres de la plateforme GDRNE sont parties prenantes à tous ces processus.

Depuis le début de cette pandémie, les organisations de la société civile membres de la Plateforme Gestion Durable des Ressources Naturelles (GDRNE) s'évertuent à suivre avec attention les différentes actions et déclarations du gouvernement relatives à la lutte contre la COVID-19 à travers les différentes mesures de protection, de restriction et d'interdiction de certaines activités et pratiques. A cet effet, la GDRNE n'a ménagé aucun effort pour exhorter ses organisations membres et la population à respecter scrupuleusement ces mesures barrières.

Parallèlement la GDRNE a constaté un relâchement de la part du Gouvernement dans la mise en œuvre des différents processus en lien avec la gouvernance forestière et climatique (APV/FLEGT, la REDD+, les CDN, etc).

Certes, la GDRNE adhère aux différentes mesures qui ont été prises au niveau national et international pour ralentir la propagation de la COVID-19, mais cela ne doit pas être une occasion pour laisser le champ libre à certaines pratiques comme l'exploitation illégale de la faune sauvage et des forêts qui bat son plein dans le massif forestier du Sud – Ouest de la RCA et à la périphérie de la capitale, Bangui.

Les organisations membres de la GDRNE, dans le cadre de la mise en œuvre du projet **Mission d'information, de sensibilisation et de préparation des communautés locales et populations autochtones sur l'atelier national de validation de la stratégie nationale REDD+ de la RCA, la révision des Contributions Déterminées au niveau National et le coronavirus (COVID-19) par la plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE)** financé par le département du Développement international (DFID) du gouvernement britannique et bénéficiant de l'appui technique de Fern a mené une mission dans le massif forestier du Sud-Ouest de la RCA du 27 juin au 07 juillet 2020.

A l'issue de cette mission, la société civile à travers la plateforme GDRNE a constaté et relevé certaines insuffisances quant à la participation et à l'implication des communautés locales et peuples autochtones (CLPA), ainsi que la compréhension de ces processus par les autorités locales et administratives.

Les faits suivants ont été constatés :

1. **Faible compréhension non seulement des autorités locales et administratives, mais aussi des CLPA et du secteur privé des processus APV/FLEGT et de la REDD+ ;**
2. **Méconnaissance totale des CDN des autorités administratives et locales ainsi que les CLPA, voire du secteur privé ;**
3. **Insuffisance d'information sur la maladie à coronavirus des CLPA ainsi que sur les mesures barrières nationales ;**
4. **Manque de kits d'hygiène et de protection individuelle contre la pandémie de COVID-19 dans les villages visités ;**
5. **Absence de dispositifs de lavage des mains dans les écoles et dans certains centres de santé ;**
6. **Non application par la population des mesures barrières édictées par le Gouvernement et l'administration déconcentrée;**
7. **Dénonciation de l'augmentation de la coupe illégale et anarchique du bois avec la complicité de certains agents de l'administration, certains chefs de village et aussi une certaine frange de la population .**

Face à cette situation, nous, organisations de la société civile membres de la plateforme GDRNE, félicitons le Gouvernement centrafricain pour les efforts consentis dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19 avec l'appui des différents partenaires ainsi que pour son attachement au respect de ses engagements aux processus nationaux et internationaux de gouvernance des ressources naturelles et de la promotion du respect des droits des communautés.

Considérant la lutte contre la COVID-19 comme une priorité nationale et internationale qui doit toucher toute la population sans distinction à travers la sensibilisation, l'information et la mise à disposition des moyens pratiques arrêtés sur le plan national ;

Considérant, la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, la conversion des terres forestières, la lutte contre les effets du changement climatique et la lutte contre la corruption qui constituent autant de défis à relever pour l'atteinte des objectifs de développement durable ;

Considérant, les avancées et les insuffisances constatées dans l'élaboration et la mise en œuvre des CDN de la RCA, et également le lancement prochain du processus de consultation des différentes parties prenantes ;

Considérant, le lancement officiel au niveau sous régional du processus de révision des CDN lors de l'atelier organisé par la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) en janvier 2020 à Bangui ;

Considérant, le faible niveau d'implication et de participation des acteurs de la société civile et des CLPA dans le processus d'élaboration des CDN ;

Considérant, la REDD+ en lien avec les objectifs de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) et de l'APV/FLEGT ;

Considérant que la mise sous aménagement de tous les Permis d'Exploitation et d'Aménagement (PEA) prévue par le Code forestier est une avancée notable qui fait la fierté nationale et qu'il faut garantir le suivi de leur mise en œuvre au bénéfice des ressources forestières centrafricaines, mais également de toutes les parties prenantes de la gestion durable des ressources naturelles (Etat, sociétés forestières, CLPA et société civile) ;

Considérant, les dispositions du Code forestier (articles 133 à 139) relatives à l'attribution des forêts communautaires en RCA, dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des CLPA et à la lutte contre le changement climatique ;

Considérant, l'abrogation par l'arrêté n°33 /MEFCP/DIRCAB/19 du 07 novembre 2019 de l'arrêté n°14/MEFCP/DIRCAB/DGEFCP/19 du 25 avril 2019 portant attribution des forêts communautaires pilotes de Lomba ;

Déclarons qu'en dépit des acquis relatifs aux réformes législatives avec la prise en compte des contributions de la société civile dans la Constitution de 2016 et en matière de gouvernance, notamment la participation accrue de la société civile aux processus de décisions, nous relevons des défis persistants à savoir le manque d'information et de sensibilisation des CLPA et des autorités locales et administratives pour une bonne compréhension du processus REDD+, des CDN, de l'APV/FLEGT ; l'incohérence des lois et des politiques sectorielles ayant un impact sur les forêts et l'environnement ; la montée en puissance de l'exploitation illégale de la faune et des forêts ainsi que la corruption, l'impunité et le non-respect des droits des communautés locales et peuples autochtones, qui accentuent les problèmes de gouvernance.

De tout ce qui précède, nous recommandons ce qui suit :

Au Gouvernement :

1. Sur la mise en œuvre de l'APV/FLEGT et la gouvernance du secteur forestier :

- Demander à la Primature d'instruire le Ministère des Eaux et Forêts pour lever la suspension de la contrepartie nationale sur financement du Fonds de Développement Forestier (FDF) afin de prouver l'engagement de la RCA dans la mise en œuvre de l'APV/FLEGT ;
- Poursuivre le plaidoyer pour la levée de la suspension de la convention de financement de l'Union européenne (UE) ;
- Renforcer les mesures de lutte contre l'exploitation illégale des forêts et de la faune et sanctionner avec la plus grande rigueur tous complices et autres agents et cadres de l'administration de connivence avec les exploitants illégaux ;
- Stimuler l'implication du secteur privé dans la mise en œuvre de l'APV ;
- Renforcer le suivi de la mise en œuvre des plans d'aménagement des entreprises forestières à travers l'observation indépendante (OI) menée par la société civile.

2. Sur la REDD+ :

- Appuyer le processus de sensibilisation, d'information, de compréhension et d'implication effective des CLPA dans la REDD+ ;
- Organiser l'atelier national de validation de la stratégie nationale REDD+ dans un délai raisonnable en prenant en compte les contributions découlant des consultations des CLPA ;
- Prendre en compte la dimension genre dans tous les aspects de la REDD+.

3. Sur les CDN :

- Sensibiliser et inclure toutes les parties prenantes dans le processus de révision des CDN de la RCA ;
- Renforcer les capacités des membres de la plateforme GDRNE sur le processus REDD+ et les CDN ;
- Consulter de manière spécifique les CLPA sur le respect du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) au regard de la Convention 169 de l'OIT relative aux peuples indigènes et tribaux ;
- Renforcer la collaboration entre la Coordination Nationale Climat et la plateforme GDRNE sur les différentes thématiques.

4. Sur l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) :

- Intégrer un observateur indépendant membre de la GDRNE dans la Commission d'attribution des permis et contrats miniers.

5. Sur la foresterie communautaire :

- Revenir sur l'arrêté n° 33/MEFCP/DIRCAB/19 du 07 novembre 2019 annulant l'arrêté d'attribution des forêts communautaires de Lomba sans motif apparent ;
- Revoir la réglementation et fixer par décret l'attribution des forêts communautaires en RCA ;
- Engager le processus de relecture du Code forestier en vue de réviser le cadre légal et réglementaire d'attribution des forêts communautaires et de l'exploitation artisanale du bois en conformité avec la nouvelle politique forestière de la RCA.

A la société civile (GDRNE) :

- Faire un plaidoyer auprès du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers pour une sensibilisation et information effective des CLPA sur la COVID-19 en prenant en compte les aspects culturels et le CLIP ;
- Poursuivre et appuyer le plaidoyer pour la consultation des CLPA dans le processus de révision des CDN en tenant compte du CLIP ;
- Chercher auprès du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers des moyens pour le renforcement des capacités des CLPA avant toute consultation sur le processus de révision des CDN ;
- Mobiliser des ressources afin de préparer les CLPA en organisant une mission dans les différentes régions dans lesquelles elles ont été consultées pour la tenue d'un atelier de désignation de leurs représentants devant prendre part à l'atelier national de validation de la stratégie nationale REDD+.

Aux partenaires techniques et financiers :

- Appuyer le processus de révision des CDN en mettant un accent particulier sur l'information, la sensibilisation et la compréhension des CLPA avant toute consultation ;
- Appuyer et faire le plaidoyer auprès du Gouvernement pour la promotion des forêts communautaires ;
- Appuyer la plateforme GDRNE pour une participation efficace et une implication effective dans les différents processus liés à la gouvernance forestière et climatique et le suivi de ses recommandations ;
- Rendre effective les mesures d'accompagnement du processus APV/FLEGT en RCA ;
- Appuyer la promotion de l'observation indépendante menée par les organisations de la société civile dans les secteurs, forestier, faunique et minier en RCA.

Nous restons ouverts au dialogue et à la concertation avec tous les acteurs pour l'aboutissement des recommandations dans l'intérêt national.

Fait à Bangui, le 21 juillet 2020

Ont signé les organisations et associations membres de la GDRNE :

Action Verte	Bata Gbako	FEV	MEFP
ALDU	CADD	GAERBB	MPE
ALIEDEV	CIEDD	GEN-RCA	MERLIN
Amis de la Nature	CRAD	I3D	OCDN
APECA	Dorcas Espérance	JPEC	ODESCA
ADEPAC	FFD	JVE	PROPHIAROMA
AVUDEC	FDD	Maman Gbazabangui	WFK

Cette activité a été financée par le Département du Développement International du Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO). Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.



**Foreign, Commonwealth
& Development Office**